



# NAITRE ET VIVRE

Association nationale reconnue d'utilité publique – loi 1901  
5 rue la Pérouse – 75116 Paris – Tél : 01 47 23 05 08- [www.naitre-et-vivre.org](http://www.naitre-et-vivre.org)

*Association pour l'étude et la prévention de la mort inattendue du nourrisson et l'accompagnement des parents en deuil d'un tout petit*

Paris, le 9 février 2010

**Samedi 20 mars 2010**  
**De 9 h 30 à 16h 30**  
15 RUE ETIENNE MARCEL  
RDC (pas de code)  
93500 PANTIN  
Métro Hoche sur la ligne 5, sortie "en tête".  
En voiture : par le périphérique, sortir à la porte de Pantin.

## Ordre du jour:

- **9H 40** Rapport moral et d'activité
- Rapport financier et affectation du résultat 2009
- Projet et budget prévisionnel 2010
- **11H** Election / renouvellement des membres du CA pour la mandature 2010-2012. Les candidats sont invités à se faire connaître auprès du bureau avant l'assemblée générale.
- **14 H** Conférence du Pr Gérard HILAIRE (CNRS Marseille), et de Mme F Muscatelli (Marseille) et M. Jorge Gallego (Paris).

Ces chercheurs nous présenteront leurs travaux de recherche fondamentale (chez la souris) visant à comprendre comment le rythme respiratoire est élaboré au cours du développement embryonnaire, comment s'installe son contrôle neurologique, et les anomalies de ce développement susceptibles de jouer un rôle dans la MSN.

- **16H00** : Réunion du nouveau CA (ouverte à tous) : Election du bureau par le nouveau CA et désignation du nouveau président ou de la nouvelle présidente.

## Modalité de déroulement :

- Tout membre à jour de sa cotisation à titre individuel peut voter ou se faire représenter (cf. bulletin d'adhésion et pouvoir ci-joint).
- Tout membre présent peut disposer en plus de sa propre voix d'un maximum de 5 (cinq) pouvoirs.
- La majorité requise pour les votes est la moitié des suffrages exprimés +1
- Conformément à une décision du conseil d'administration, aucun remboursement de frais de déplacement ne sera accordé au titre de la participation à l'assemblée générale.
- Le Conseil d'Administration nouvellement constitué se réunira à l'issue de l'AG pour l'élection du bureau 2010 de l'association. Cette séance sera publique et toute personne présente à l'AG est cordialement invitée à y assister.

Un café de bienvenue vous sera offert à votre arrivée, et nous partagerons des pizzas à midi. Afin d'organiser au mieux votre accueil, nous vous remercions de nous confirmer votre présence à l'aide du coupon détachable ci-dessous ou par mail

Bien cordialement

Myriam Morinay vice présidente

## **COUPON REPONSE à détacher ou à recopier et à retourner à**

Association Naitre et Vivre – 5 rue de La Pérouse- 75116 PARIS/ [contact@naitre-et-vivre.org](mailto:contact@naitre-et-vivre.org) /FAX : 01 73 72 97 74

NOM.....Prénom.....

Assistera à l'AG  n'assistera pas à l'AG et envoie le pouvoir ci-joint

Souhaite se présenter :  au conseil d'administration  au bureau

Année 2010

**BULLETIN D'ADHESION DE L'ASSOCIATION NAITRE ET VIVRE : 15euros annuel**

NOM : ..... PROFESSION : .....

ADRESSE : .....

TEL : ..... Mail : .....

**Je désire devenir membre adhérent de l'association Naître et Vivre – 5 rue la Pérouse – 75116 PARIS**

**A titre :** Professionnel  de parent  **Désire un reçu fiscal :** oui non

Avez-vous déjà reçu une documentation sur l'association ? Oui non

Souhaitez-vous la recevoir ? Oui non

**En adhérent, vous soutenez les actions de votre association et recevez régulièrement comptes-rendus et informations.**

**L'association Naître et Vivre, qui ne reçoit aucune subvention des pouvoirs publics malgré sa reconnaissance d'Utilité**

**Publique, ne pourra continuer ses actions de prévention, de soutien au deuil et de recherche, sans vous.**

**BON DE SOUTIEN**

**Je souhaite apporter ponctuellement un soutien financier aux actions de l'association Naître et Vivre Bulletin à retourner avec votre don par chèque à l'ordre de : Association Nationale Naître et vivre – 5 rue la Pérouse – 75116 PARIS**

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

**Je désire un reçu fiscal :** OUI NON

En soutenant l'association, 66 % de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Si vous faites un don de 100 euros par ex. 66 % sont déduits et votre dépense n'est que de 34euros.

Vous pouvez nous aider en achetant les cartes événementielles proposées sur le site [www.naitre-et-vivre.org](http://www.naitre-et-vivre.org)

**POUVOIR**

Assemblée Générale Ordinaire NAITRE ET VIVRE du 20.03.2010

Je soussigné(e) :

M.  Mme  Mlle

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

en qualité de membre, à jour de ma cotisation 2010, de l'association Naître et Vivre donne pouvoir à :

M.  Mme  Mlle

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

à effet de me représenter et de participer aux votes et décisions en mon nom à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association nationale Naître et Vivre du 20.03.2010

A ..... le .....

Signature du mandant

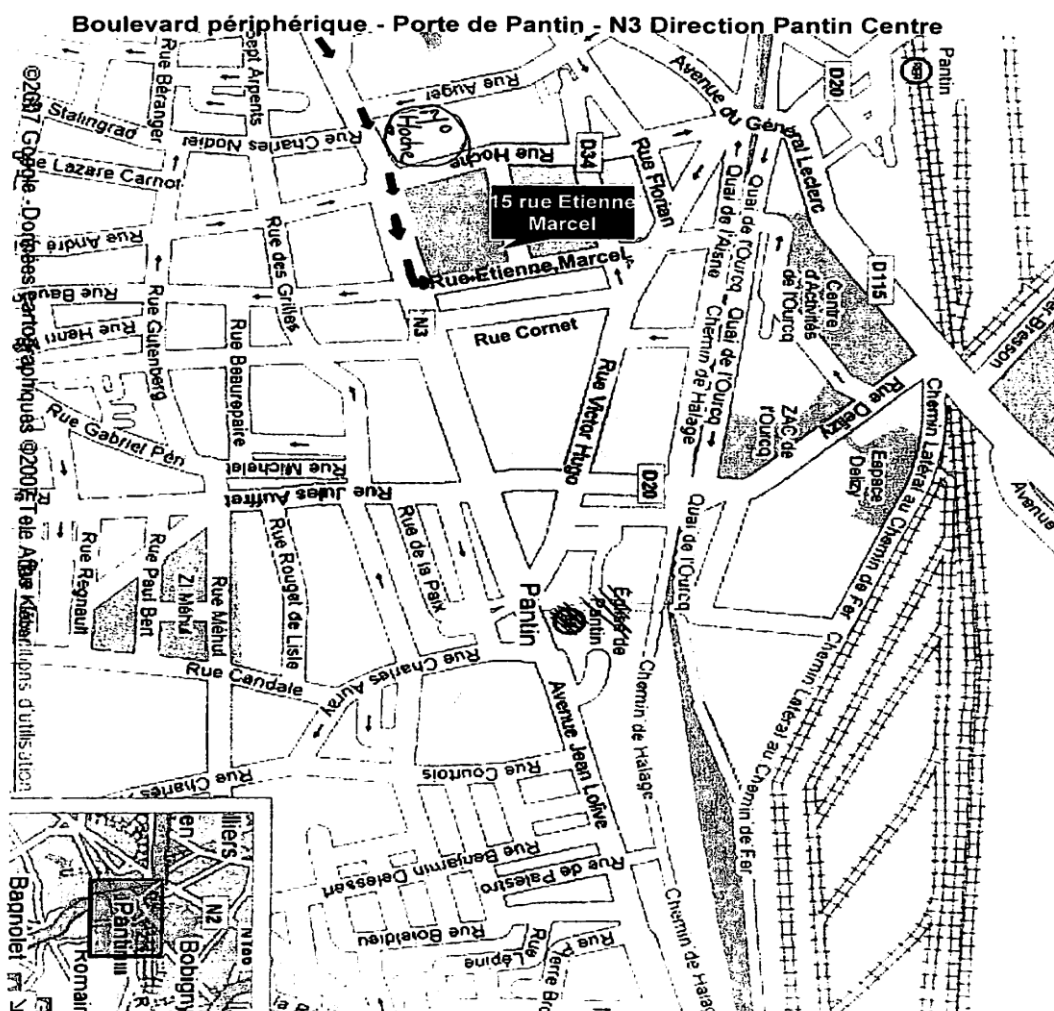
Signature du mandataire

Précédée de "Bon pour pouvoir"

Précédée de "Bon pour acceptation"

Vous venez en voiture :

Périphérique : Sortir à la Porte de Pantin, puis suivre le plan fléché.



L'AG se déroulera dans les locaux d'une autre association (Enfance et Musique) au rez de chaussé d'un immeuble (vitres avec un encadrement bleu, pas de code)

En cas de problème pour nous joindre ce jour là vous pouvez contacter Annie Avenel au 06 80 35 51 95